

## Héritage et personne non française

-----  
Par amvie

Bonjour,

Ma nièce (24 ans), a perdu son papa chez qui elle vivait depuis toujours au mois de juillet 2012, ce dernier s'est marié à une chinoise non naturalisée. Cette dernière l'a mise en demeure de partir de l'appartement avant le 31 août 2012. Ma nièce est toujours étudiante, peut t'on faire quelque chose ?

Merci de votre réponse, car ma nièce est complètement perdue, et ne connaît pas ses droits.

Dans l'attente de votre réponse,